

Aménagement de la place du Lavoir

Suite à la restauration du lavoir communal, le Conseil Municipal a décidé de lancer le projet d'aménagement de la place.

Par délibération du 03/02/2022, un assistant à maîtrise d'ouvrage est choisi : FP Géomètres experts, confirmé en maîtrise d'œuvre le 07/04/2022. Les dossiers de subvention (Région, Département, DETR) sont envoyés.

Un premier projet est établi et la consultation des entreprises est organisée, mais le lot principal du projet est déclaré infructueux, la seule offre déposée étant très au-dessus de l'estimation (102.789,00 € TTC) le 06/04/2023.



L'opération est alors mise en attente. Une plante très invasive a envahi la place, la Renouée du Japon. Celle-ci est difficile à supprimer. Il est donc décidé de bâcher d'une toile noire le terrain et d'attendre un an avant de reprendre le projet. Les demandes de subventions sont stoppées.

Forcé de constater que rien n'y fait pour détruire cette plante, en juillet 2024 le maître d'œuvre est relancé pour réaliser un nouveau projet en intégrant la place prise par la Renouée du Japon.



Une nouvelle estimation est calculée : 112.854,50 € ht.

Les subventions sont à nouveau demandées, Région, Département et DETR et sont aujourd'hui connues : Région : 10.000 € / Département : 7.200 € / DETR : 33.856 €.